

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700306	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence
--	--

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CT5 - Assainissement (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	38
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 006 059,00	8 006 059,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	8 006 059,00	8 006 059,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	16 605 711,74	16 605 711,74
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 605 711,74	16 605 711,74
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	24 611 770,74	24 611 770,74

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	287 835,00	0,00	431 817,00	431 817,00	431 817,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	712 732,54	712 732,54	712 732,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	0,00	30 010,00	30 010,00	30 010,00
Total des dépenses de gestion des services		317 845,00	0,00	1 174 559,54	1 174 559,54	1 174 559,54
66	Charges financières	920 609,00	0,00	1 122 539,02	1 122 539,02	1 122 539,02
67	Charges exceptionnelles	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 438 454,00	0,00	2 497 098,56	2 497 098,56	2 497 098,56
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 550 226,00		3 143 950,44	3 143 950,44	3 143 950,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 831 000,00		2 365 010,00	2 365 010,00	2 365 010,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 381 226,00		5 508 960,44	5 508 960,44	5 508 960,44
TOTAL		7 819 680,00	0,00	8 006 059,00	8 006 059,00	8 006 059,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 006 059,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 190 000,00	0,00	7 235 500,00	7 235 500,00	7 235 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	315 000,00	0,00	348 538,00	348 538,00	348 538,00
75	Autres produits de gestion courante	4 780,00	0,00	4 780,00	4 780,00	4 780,00
Total des recettes de gestion des services		7 509 780,00	0,00	7 588 818,00	7 588 818,00	7 588 818,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 509 780,00	0,00	7 588 818,00	7 588 818,00	7 588 818,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	309 900,00		417 241,00	417 241,00	417 241,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		309 900,00		417 241,00	417 241,00	417 241,00
TOTAL		7 819 680,00	0,00	8 006 059,00	8 006 059,00	8 006 059,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 006 059,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 091 719,44
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	17 682 921,00	0,00	9 386 043,00	9 386 043,00	9 386 043,00
	Total des dépenses d'équipement	17 682 921,00	0,00	9 386 043,00	9 386 043,00	9 386 043,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 393 205,00	0,00	3 832 886,74	3 832 886,74	3 832 886,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 393 205,00	0,00	3 832 886,74	3 832 886,74	3 832 886,74
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 076 126,00	0,00	13 218 929,74	13 218 929,74	13 218 929,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	309 900,00		417 241,00	417 241,00	417 241,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 886 668,00		2 969 541,00	2 969 541,00	2 969 541,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 196 568,00		3 386 782,00	3 386 782,00	3 386 782,00
	TOTAL	30 272 694,00	0,00	16 605 711,74	16 605 711,74	16 605 711,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 605 711,74
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	837 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 167 150,00	0,00	8 127 210,30	8 127 210,30	8 127 210,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 004 800,00	0,00	8 127 210,30	8 127 210,30	8 127 210,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 004 800,00	0,00	8 127 210,30	8 127 210,30	8 127 210,30
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 550 226,00		3 143 950,44	3 143 950,44	3 143 950,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 831 000,00		2 365 010,00	2 365 010,00	2 365 010,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 886 668,00		2 969 541,00	2 969 541,00	2 969 541,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 267 894,00		8 478 501,44	8 478 501,44	8 478 501,44
	TOTAL	30 272 694,00	0,00	16 605 711,74	16 605 711,74	16 605 711,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 605 711,74
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 091 719,44

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	431 817,00		431 817,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	712 732,54		712 732,54
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00		30 010,00
66	Charges financières	1 122 539,02	0,00	1 122 539,02
67	Charges exceptionnelles	200 000,00	0,00	200 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 365 010,00	2 365 010,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 143 950,44	3 143 950,44
Dépenses d'exploitation – Total		2 497 098,56	5 508 960,44	8 006 059,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 006 059,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	417 241,00	417 241,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 832 886,74	0,00	3 832 886,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	9 386 043,00		9 386 043,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	2 969 541,00	2 969 541,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 218 929,74	3 386 782,00	16 605 711,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 605 711,74
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 235 500,00		7 235 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	348 538,00		348 538,00
75	Autres produits de gestion courante	4 780,00		4 780,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	417 241,00	417 241,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 588 818,00	417 241,00	8 006 059,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 006 059,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 127 210,30	0,00	8 127 210,30
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 969 541,00	2 969 541,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 365 010,00	2 365 010,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 143 950,44	3 143 950,44
Recettes d'investissement – Total		8 127 210,30	8 478 501,44	16 605 711,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 605 711,74
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	287 835,00	431 817,00	431 817,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	16 750,00	16 750,00
6135	Locations mobilières	10 700,00	15 000,00	15 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	352,00	352,00	352,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	45 783,00	45 783,00
6156	Maintenance	783,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	92 000,00	92 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	71 000,00	9 000,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	54,00	54,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	162 878,00	162 878,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	712 732,54	712 732,54
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	712 732,54	712 732,54
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	30 010,00	30 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		317 845,00	1 174 559,54	1 174 559,54
66	Charges financières (b) (8)	920 609,00	1 122 539,02	1 122 539,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance	918 625,00	1 122 068,48	1 122 068,48
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 984,00	470,54	470,54
67	Charges exceptionnelles (c)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	100 000,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 438 454,00	2 497 098,56	2 497 098,56
023	Virement à la section d'investissement	4 550 226,00	3 143 950,44	3 143 950,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 831 000,00	2 365 010,00	2 365 010,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 831 000,00	2 365 010,00	2 365 010,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 381 226,00	5 508 960,44	5 508 960,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 381 226,00	5 508 960,44	5 508 960,44
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 819 680,00	8 006 059,00	8 006 059,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 006 059,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	197 697,42
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	197 226,88
= Différence ICNE N – ICNE N-1	470,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 190 000,00	7 235 500,00	7 235 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	6 400 000,00	6 455 000,00	6 455 000,00
70613	Participations assainissement collectif	750 000,00	740 500,00	740 500,00
7062	Redevances assainissement non collectif	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	315 000,00	348 538,00	348 538,00
741	Primes d'épuration	315 000,00	291 700,00	291 700,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	56 838,00	56 838,00
75	Autres produits de gestion courante	4 780,00	4 780,00	4 780,00
7588	Autres	4 780,00	4 780,00	4 780,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 509 780,00	7 588 818,00	7 588 818,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 509 780,00	7 588 818,00	7 588 818,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	309 900,00	417 241,00	417 241,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	309 900,00	417 241,00	417 241,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		309 900,00	417 241,00	417 241,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 819 680,00	8 006 059,00	8 006 059,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 006 059,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2017502800	Opération d'équipement n° 2017502800 (5)	2 473 839,00	2 927 592,00	2 927 592,00
2017503000	Opération d'équipement n° 2017503000 (5)	4 748 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2017503100	Opération d'équipement n° 2017503100 (5)	70 000,00	80 000,00	80 000,00
2017503300	Opération d'équipement n° 2017503300 (5)	8 346 915,00	3 753 450,00	3 753 450,00
2019500200	Opération d'équipement n° 2019500200 (5)	1 800 000,00	400 000,00	400 000,00
2021500400	Opération d'équipement n° 2021500400 (5)	77 500,00	58 334,00	58 334,00
2021500500	Opération d'équipement n° 2021500500 (5)	166 667,00	166 667,00	166 667,00
Total des dépenses d'équipement		17 682 921,00	9 386 043,00	9 386 043,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 393 205,00	3 832 886,74	3 832 886,74
1641	Emprunts en euros	3 393 205,00	3 832 886,74	3 832 886,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 393 205,00	3 832 886,74	3 832 886,74
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 076 126,00	13 218 929,74	13 218 929,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	309 900,00	417 241,00	417 241,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	309 900,00	417 241,00	417 241,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 900,00	13 652,00	13 652,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	1 423,00	1 423,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	22 000,00	21 880,00	21 880,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	92 000,00	109 844,00	109 844,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	26 586,00	26 586,00
13918	Autres subventions d'équipement	194 000,00	243 856,00	243 856,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	8 886 668,00	2 969 541,00	2 969 541,00
21532	Réseaux d'assainissement	8 886 668,00	2 969 541,00	2 969 541,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 196 568,00	3 386 782,00	3 386 782,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		30 272 694,00	16 605 711,74	16 605 711,74

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 605 711,74
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	837 650,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	797 550,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	40 100,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 167 150,00	8 127 210,30	8 127 210,30
1641	Emprunts en euros	14 167 150,00	8 127 210,30	8 127 210,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 004 800,00	8 127 210,30	8 127 210,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 004 800,00	8 127 210,30	8 127 210,30
021	Virement de la section d'exploitation	4 550 226,00	3 143 950,44	3 143 950,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 831 000,00	2 365 010,00	2 365 010,00
28031	Frais d'études	400,00	318,00	318,00
28131	Bâtiments	144 000,00	109 462,00	109 462,00
28151	Installations complexes spécialisées	22 000,00	20 001,00	20 001,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 664 000,00	2 234 697,00	2 234 697,00
28157	Aménagement matériel industriel	600,00	532,00	532,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 381 226,00	5 508 960,44	5 508 960,44
041	Opérations patrimoniales (8)	8 886 668,00	2 969 541,00	2 969 541,00
238	Avances commandes immo. incorp.	8 886 668,00	2 969 541,00	2 969 541,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 267 894,00	8 478 501,44	8 478 501,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		30 272 694,00	16 605 711,74	16 605 711,74

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 605 711,74
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017502800 (1)
LIBELLE : Construction STEP Fos sur Mer

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 844 762,90	a 0,00	2 927 592,00	b 2 927 592,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 844 762,90	0,00	2 927 592,00	2 927 592,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	7 844 762,90	0,00	2 927 592,00	2 927 592,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 927 592,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017503000 (1)
LIBELLÉ : STEP de Rassuen

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 128 569,20	a 0,00	2 000 000,00	b 2 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 128 569,20	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 128 569,20	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 000 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017503100 (1)
LIBELLE : Renforcement capacité STEP Miramas

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	11 994,14	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 994,14	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	11 994,14	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017503300 (1)
LIBELLE : Extension renouv mise en conform réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	15 716 462,64	a 0,00	3 753 450,00	b 3 753 450,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 170 513,14	0,00	2 590 002,00	2 590 002,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	11 170 513,14	0,00	2 590 002,00	2 590 002,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 545 949,50	0,00	1 163 448,00	1 163 448,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	4 545 949,50	0,00	1 163 448,00	1 163 448,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-3 753 450,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019500200 (1)
LIBELLE : Construction Poste Relevage St Chamas

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021500400 (1)
LIBELLE : Mise en conformité STEP Cornillon

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	11 328,00	a 0,00	58 334,00	b 58 334,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 328,00	0,00	58 334,00	58 334,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	11 328,00	0,00	58 334,00	58 334,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 334,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021500500 (1)
LIBELLE : Schéma Directeur Eaux usées Istres OP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	166 667,00	b 166 667,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	166 667,00	166 667,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	166 667,00	166 667,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-166 667,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					74 907 076,53									
1641 Emprunts en euros (total)					74 907 076,53									
2003-CT5-001-ASSAINISSEMENT	CAISSE D'EPARGNE	18/08/2003	18/08/2003	25/09/2004	1 976 800,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,400	EUR	A	P	O	A-1
2003-CT5-002	SFIL CAFFIL	01/11/2003	01/11/2003	01/11/2004	100 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.19 sur Euribor 12M) + 0.19	2,403	2,438	EUR	A	P	O	A-1
2004-CT5-001-ASSAINISSEMENT	SOCIETE GENERALE	20/12/2004	20/12/2004	20/06/2005	4 100 000,00	F	Taux fixe à 4.04 %	4,040	4,081	EUR	S	C	O	A-1
2005-CT5-002-ASSAINISSEMENT	SFIL CAFFIL	15/11/2005	15/11/2005	01/08/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,632	EUR	S	C	O	A-1
2009-CT5-006-ASSAINISSEMENT	SFIL CAFFIL	22/12/2009	23/12/2009	01/04/2010	2 600 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	1,159	1,181	EUR	T	C	O	A-1
2010-CT5-004	CREDIT MUTUEL	17/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,495	EUR	T	C	O	A-1
2011-CT5-001-ASSAINISSEMENT	CREDIT MUTUEL	07/11/2011	07/12/2011	29/02/2012	200 000,00	V	Euribor 3M + 1.55	3,027	3,107	EUR	T	C	O	A-1
2011-CT5-002	SOCIETE GENERALE	19/10/2011	01/12/2011	01/03/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,466	EUR	T	C	O	A-1
2011-CT5-003	SFIL CAFFIL	19/10/2011	30/11/2011	01/03/2012	1 750 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,382	EUR	T	C	O	A-1
2011-CT5-004	CAISSE D'EPARGNE	28/11/2011	29/12/2011	01/06/2013	750 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
2012-CT5-002	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/12/2012	11/12/2012	01/01/2014	4 400 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1
2012-CT5-003	CREDIT FONCIER DE FRANCE	03/12/2012	24/12/2012	24/03/2013	3 700 000,00	F	Taux fixe à 5.27 %	5,270	5,455	EUR	T	C	O	A-1
2012-CT5-004	CREDIT FONCIER DE FRANCE	03/12/2012	24/12/2012	24/03/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 5.27 %	5,270	5,455	EUR	T	C	O	A-1

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT5 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2014-CT5-001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2014	15/12/2014	01/01/2016	737 038,00	V	Livret A + 1	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
2015-CT5-001-ASSAINISSEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2014	29/12/2014	01/01/2016	159 500,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
2015-CT5-003-ASSAINISSEMENT	CREDIT MUTUEL	22/12/2014	01/01/2015	31/03/2015	600 000,00	V	Euribor 3M + 1.3	1,378	1,406	EUR	T	C	O	A-1
2015-CT5-005-ASSAINISSEMENT	SOCIETE GENERALE	03/09/2015	30/10/2015	30/01/2016	7 500 000,00	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,045	EUR	T	C	O	A-1
2015-CT5-006-ASSAINISSEMENT	Deutsche Pfandbriefbank AG	23/12/2015	25/01/2016	25/04/2016	2 100 000,00	F	Taux fixe à 2.83 %	2,830	2,860	EUR	T	C	O	A-1
2015-CT5-007-ASSAINISSEMENT	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2015	25/01/2016	25/04/2016	800 000,00	V	(Euribor 3M + 1.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,520	1,551	EUR	T	C	O	A-1
2016-AMP-008-ASSAINISSEMENT	SFIL CAFFIL	09/12/2016	23/12/2016	01/04/2017	6 600 000,00	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,236	EUR	T	C	O	A-1
2017-AMP-015-ASSAINISSEMENT	SFIL CAFFIL	18/12/2017	01/02/2017	01/04/2018	133 738,53	F	Taux fixe à 3.15 %	3,150	3,234	EUR	T	C	O	A-1
2018-AMP-010	CREDIT AGRICOLE	17/12/2018	19/12/2018	05/03/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	1,741	EUR	T	C	O	A-1
2019-AMP-013	CREDIT AGRICOLE	24/12/2019	24/12/2019	05/09/2020	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.09 %	1,090	1,094	EUR	T	C	O	A-1
2020-AMP-007	ARKEA	08/12/2020	22/12/2020	30/03/2021	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,722	EUR	T	C	O	A-1
2020-AMP-016	SFIL CAFFIL	15/12/2020	13/07/2021	01/11/2021	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,630	EUR	T	C	O	A-1
2021-AMP-008	SFIL CAFFIL	15/12/2021	29/11/2021	01/05/2022	2 600 000,00	F	Taux fixe à 0.81 %	0,810	0,824	EUR	T	C	O	A-1
2021-AMP-009	SFIL CAFFIL	15/12/2021	12/01/2022	01/05/2022	5 400 000,00	F	Taux fixe à 0.81 %	0,810	0,824	EUR	T	C	O	A-1
2021-AMP-011	BANQUE POSTALE	15/12/2021	15/12/2021	01/06/2022	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.81 %	0,810	0,824	EUR	T	C	O	A-1
emprunt 2022	BANQUE	31/12/2022	31/12/2022	01/02/2023	7 000 000,00	F	Taux fixe 3.20%	3,000	3,000	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					74 907 076,53									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		48 896 921,59					3 832 886,74	1 122 068,48	0,00	197 697,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		48 896 921,59					3 832 886,74	1 122 068,48	0,00	197 697,42
2003-CT5-001-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	133 290,63	0,73	F	Taux fixe à 0.5238 %	0,524	133 290,63	698,18	0,00	0,00
2003-CT5-002	N	0,00	A-1	6 163,24	0,83	V	(TAM(Postfixé) + 0.29)-Floor -0.29 sur TAM(Postfixé)	2,427	6 163,24	149,59	0,00	0,00
2004-CT5-001-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	410 000,00	1,97	F	Taux fixe à 4.04 %	4,081	205 000,00	14 487,83	0,00	230,06
2005-CT5-002-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	437 500,00	3,08	F	Taux fixe à 3.6 %	3,632	125 000,00	14 625,00	0,00	4 656,25
2009-CT5-006-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	390 000,13	2,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	2,662	173 333,32	8 454,66	0,00	1 605,43
2010-CT5-004	N	0,00	A-1	240 000,00	3,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,495	80 000,00	7 245,00	0,00	0,00
2011-CT5-001-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	53 333,40	3,91	F	Taux fixe à 0.4 %	0,406	13 333,32	196,02	0,00	13,82
2011-CT5-002	N	0,00	A-1	266 666,52	3,92	F	Taux fixe à 4.33 %	4,466	66 666,68	10 606,50	0,00	721,66
2011-CT5-003	N	0,00	A-1	466 666,52	3,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,382	116 666,68	18 218,42	0,00	1 239,58
2011-CT5-004	N	0,00	A-1	307 327,54	4,42	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	56 109,58	14 014,14	0,00	6 650,58
2012-CT5-002	N	0,00	A-1	2 068 323,20	5,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	312 452,03	81 078,27	0,00	68 638,96
2012-CT5-003	N	0,00	A-1	2 220 000,00	14,98	F	Taux fixe à 5.27 %	5,455	148 000,00	115 645,32	0,00	2 123,22
2012-CT5-004	N	0,00	A-1	1 800 000,00	14,98	F	Taux fixe à 5.27 %	5,455	120 000,00	93 766,48	0,00	1 721,53
2014-CT5-001	N	0,00	A-1	530 667,36	17,00	V	Livret A + 1	2,500	29 481,52	7 960,01	0,00	12 494,85

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT5 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2015-CT5-001-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	114 840,00	17,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	2,500	6 380,00	1 722,60	0,00	12 703,97
2015-CT5-003-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	280 000,01	7,00	F	Taux fixe à 0.55 %	0,551	40 000,00	1 457,50	0,00	0,00
2015-CT5-005-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	4 875 000,00	12,83	F	Taux fixe à 2 %	2,045	375 000,00	96 000,01	0,00	15 500,00
2015-CT5-006-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	1 391 250,00	13,07	F	Taux fixe à 2.83 %	2,860	105 000,00	38 258,07	0,00	6 572,38
2015-CT5-007-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	530 000,00	13,07	V	(Euribor 3M + 1.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,467	40 000,00	19 525,91	0,00	13 656,15
2016-AMP-008-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	4 702 500,00	14,00	F	Taux fixe à 1.23 %	1,236	330 000,00	56 318,62	0,00	13 296,05
2017-AMP-015-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	93 393,04	10,75	F	Taux fixe à 3.15 %	3,234	8 491,32	2 880,95	0,00	676,03
2018-AMP-010	N	0,00	A-1	3 360 000,00	20,93	F	Taux fixe à 1.73 %	1,741	160 000,00	57 090,00	0,00	3 844,44
2019-AMP-013	N	0,00	A-1	1 350 000,00	22,43	F	Taux fixe à 1.09 %	1,094	60 000,00	14 469,75	0,00	976,46
2020-AMP-007	N	0,00	A-1	1 380 000,00	23,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,722	60 000,00	9 774,00	0,00	0,00
2020-AMP-016	N	0,00	A-1	2 850 000,00	23,58	F	Taux fixe à 0.62 %	0,630	120 000,00	17 631,77	0,00	2 821,00
2021-AMP-008	N	0,00	A-1	2 522 000,00	24,08	F	Taux fixe à 0.81 %	0,824	104 000,00	20 390,76	0,00	3 264,30
2021-AMP-009	N	0,00	A-1	5 238 000,00	24,08	F	Taux fixe à 0.81 %	0,824	216 000,00	42 350,04	0,00	6 779,70
2021-AMP-011	N	0,00	A-1	3 880 000,00	24,17	F	Taux fixe à 0.81 %	0,824	160 000,00	31 370,40	0,00	2 511,00
emprunt 2022	N	0,00	A-1	7 000 000,00	25,00	F	Taux fixe 3,20%	3,000	462 518,42	325 682,68	0,00	15 000,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		48 896 921,59					3 832 886,74	1 122 068,48	0,00	197 697,42

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	48 896 921,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais études	10	01/03/2000
L	Réseaux assainissement	50	01/03/2000
L	Station Epuration ouvrages lourds	50	01/03/2000
L	Station Epuration ouvrages courant tels que bassin de décantation oxygénation	25	01/03/2000
L	Organes de régulation (électronique, capteurs...)	4	01/03/2000
L	Batiments durables	50	01/03/2000
L	Batiments légers, abris	15	01/03/2000
L	Agencement et aménagement de batiments installations electriques et telephoniques	20	01/03/2000
L	Mobilier de bureau	15	01/03/2000
L	Appareils de laboratoire, matériel de bureau	10	01/03/2000
L	Matériel informatique	5	01/03/2000
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	01/03/2000
L	Frais établissement	5	18/10/2018
L	Frais étude non suivi de réalisation	5	18/10/2018
L	Concessions droit	5	18/10/2018
L	Autres immobilisations incorporelles	10	18/10/2018
L	Agencement et aménagement de terrains -terrains nus	15	18/10/2018
L	Agencement et aménagement de terrains -terrains bâtis, clôtures	15	18/10/2018
L	Agencement et aménagement de tarrains-autres terrains, plantations	15	18/10/2018
L	Bâtiments exploitation - STEP	60	18/10/2018
L	Bâtiments administratifs	100	18/10/2018
L	Installations générales, agencement, aménagement des contructions : bâtiments exploitation	30	18/10/2018
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions : bâtiments administratifs	15	18/10/2018
L	Autres constructions : chambre de maillage	30	18/10/2018
L	Installations complexes spécialisées : bassin de rétention	40	18/10/2018
L	Réseaux assainissement : canalisations, regards	60	18/10/2018
L	Matériel industriel : poste de relevage, installation d elevage	15	18/10/2018
L	Outillage industriel	15	18/10/2018
L	Matériel specifiques exploitation : filtration	8	18/10/2018
L	Agencement, aménagement du matériel et outillage industriel	20	18/10/2018
L	Installations générales, agencement, aménagement divers	15	18/10/2018
L	Matérile de transport : véhicules	7	18/10/2018
L	Matériel de bureau : informatique	5	18/10/2018
L	Mobilier de bureau	15	18/10/2018
L	Cheptel	10	18/10/2018
L	Emballage récupérable	10	18/10/2018
L	Autre simmobilisations corporelles	10	18/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 250 127,74	I 4 250 127,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 832 886,74	3 832 886,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 832 886,74	3 832 886,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		417 241,00	417 241,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	417 241,00	417 241,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 250 127,74	0,00	0,00	4 250 127,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 508 960,44	III 5 508 960,44
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 508 960,44	5 508 960,44
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	318,00	318,00
28131	Bâtiments	109 462,00	109 462,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 001,00	20 001,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 234 697,00	2 234 697,00
28157	Aménagement matériel industriel	532,00	532,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 143 950,44	3 143 950,44

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 508 960,44	0,00	0,00	0,00	5 508 960,44

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 250 127,74
Ressources propres disponibles	IV 5 508 960,44
Solde	V = IV – II (6) 1 258 832,70

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
175110 AS 2019 ASSAINISSEMENT	81 529 639,53	9 123 501,06	90 653 140,59	52 469 039,38	8 761 042,00	29 423 059,21
195110 AS 2019 ASSAINISSEMENT	3 047 000,00	315 255,00	3 362 255,00	0,00	400 000,00	2 962 255,00
205110 AS 2020 ASSAINISSEMENT	2 599 472,00	0,00	2 599 472,00	2 599 472,00	0,00	0,00
215110 AS 2021 ASSAINISSEMENT	2 504 774,66	1 321 094,00	3 825 868,66	11 328,00	225 001,00	3 589 539,66

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
29/09/1989 - SA	Société Equipement Entretien des Réseaux Communaux-SEERC	SA	SA	0,00
03/11/2011 - SA	Société des Eaux de Marseille-SEM	SA	SA	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.